

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS SES PROGRAMMES IMMOBILIERS

Application et méthode de mesures réduisant l'impact sur la biodiversité

1 JOUR, 7 HEURES

IMMOBILIER ET LOGEMENT
SOCIAL

CODE : MIC118

Objectifs de la formation

Intégrer la préservation de la biodiversité dans ses programmes immobiliers

Repérer les impacts du secteur du bâtiment sur la biodiversité

Définir la notion de biodiversité grise

Utiliser les principaux services écosystémiques utiles au secteur du bâtiment

Lister les principales applications de la séquence ERC

Animée par

- SANDRE SIVAN Simon
Chargé de projets biodiversité,
WILD TREES
- NARCISSE Jérôme
Chargé de projets biodiversité,
WILD TREES

Public concernés

- Directeur de programmes ; Asset Manager ; Directeur technique ; Directeur Immobilier ; Architecte ; Maîtrise d'ouvrage public ; Directeur RSE

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Biodiversité et écologie : vision et enjeux

- Définir les notions suivantes : « biodiversité » ; « écosystèmes » ; « services écosystémiques » ; « les causes de l'effondrement »
- Mesurer le lien entre biodiversité, l'écologie et l'immobilier
- Les différents types et caractéristiques d'un écosystème

- Connaître les principaux services écosystémiques
- Notions de fonctions et de fonctionnalités écologiques
- Découvrir l'état des lieux de l'effondrement de la biodiversité
- Connaître les principales causes de l'effondrement
- Quiz et échanges sur les notions de biodiversité

Associer la biodiversité et le secteur du bâtiment

- Travail en sous-groupes : Découvrir le cycle de vie du bâtiment et ses impacts sur la biodiversité
- Découvrir le concept de la biodiversité grise
- Comprendre la notion de trame écologique
- Définir la notion de trames vertes, bleues, brunes, noires
- Etude de cas : Associer les services écosystémiques aux bénéfices du bâtiment
- Définir les acteurs et leurs rôles (entreprises d'espaces verts, paysagistes, écologues, etc...)
- Cas pratique : Inclure la prise en compte de la biodiversité dans un calendrier prévisionnel (APS – Livraison – Exploitation)

S'inscrire dans la réglementation en vigueur

- Lister les principaux contextes réglementaires de l'application ERC et l'autorité de contrôle
- Définir la séquence ERC et y associer les grands plans d'actions
- Découvrir les principaux cas d'application de la séquence ERC
- Exercice : Placer l'évolution des stratégies internationales, nationales et les lois sur une frise chronologique

Les pratiques du marché immobilier : s'engager dans une démarche volontaire

- Connaître les certifications généralistes des marchés : BREEAM, NF HQE, NF HQE Bâtiment durable ; LEED
- Zoomer sur les certifications spécifiques des marchés : BIODIVERCITY ; EFFINATURE ; ECOJARDIN
- Démarche interne de groupes immobiliers : retour sur des cas exemplaires
- Cas pratique : Elaborer une démarche exemplaire dans un programme de conception

L'application « ERC » : un outil réglementaire mais également une discipline à appliquer à toutes les étapes

- Concevoir un bâtiment en limitant les impacts : méthodes et outils
- Quels sont les principaux leviers pour concevoir les espaces verts en limitant les impacts (importance des espèces dans la palette végétale)
- Mettre en place des chantiers vertueux
- Gérer les espaces verts en limitant les impacts : utiliser les leviers à disposition
- • Lister les Abrifaunes : utilité, positionnement, impact
- Tour de table sur des idées ou ce qui est fait dans les métiers de chacun
- Plan d'action : les participants repartiront avec un plan d'action et une grille d'analyse

Dates

Classe virtuelle	Paris	Bordeaux	Marseille	Lyon	Strasbourg	Lille	Nantes
04/04/2023	30/05/2023	14/11/2023	14/11/2023	14/11/2023	14/11/2023	14/11/2023	14/11/2023
14/11/2023	18/09/2023						

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.